

# **CONDITIONS GENERALES**

## **Conditions financières :**

Pour que la réservation soit effective, le bulletin de pré-réservation doit être obligatoirement accompagné d'un virement d'acompte de 120€.

Le solde devra nous parvenir avant le début du séjour,

- le 20 juin 2025 pour le stage du 06 juillet au 11 juillet.
- le 18 juillet 2025 pour le stage du 24 au 29 août.

Si le solde n'est pas parvenu à la date indiquée, le Comité Départemental de Rugby des Yvelines se réserve le droit d'annuler la réservation en conservant les arrhes versées, comme le prévoit l'article 1590 du Code Civil.

## **Modifications ou annulation du stage :**

*En cas d'annulation :*

- Pour le stage du 06 juillet au 11 juillet: avant la date du 20 juin 2025. Les représentants légaux du stagiaire s'engagent à verser 120€, quel qu'en soit le motif.
- Pour le stage du 24 au 29 août: avant la date du 18 juillet 2024. Les représentants légaux du stagiaire s'engagent à verser 120€, quel qu'en soit le motif.

*En cas d'interruption partielle ou totale du stage :*

Aucun remboursement ne sera effectué. Les représentants légaux du stagiaire seront tenus de payer l'intégralité du stage, cinq cents euros - 500€ - pour le stage du 06 juillet au 11 juillet et/ou pour le stage du 24 au 29 août.

*Du fait du Comité Départemental de Rugby des Yvelines :*

En cas d'événement extérieur normalement imprévisible, le Comité Départemental de Rugby des Yvelines se réserve le droit de modifier les programmes et le prix du stage ou de l'annuler. En cas d'annulation du stage par le Comité Départemental de Rugby des Yvelines, les sommes versées seront restituées sans frais.

## **Décharge de responsabilité :**

Je soussigné(e), Monsieur / Madame (Nom et Prénom) .....  
décharge de toute responsabilité le Comité départemental de Rugby des Yvelines et ses responsables dans le cadre du stage OVAL' Yvelines auquel participe mon fils / ma fille (Nom et Prénom) .....

Je renonce également à faire valoir toute réclamation, de quelque nature qu'elle soit, auprès du Comité départemental de Rugby des Yvelines et de ses responsables en ce qui concerne les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres occasionnés par mon fils / ma fille lors du stage OVAL' Yvelines.

Je suis par ailleurs conscient(e) d'engager ma responsabilité personnelle et financière en cas de dégradation volontaire commise par mon fils / ma fille durant la totalité du stage, pendant et hors activités.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci, réserve le droit au Comité départemental de Rugby des Yvelines et ses responsables d'exclure mon fils / ma fille du stage OVAL'Yvelines organisé du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à la Base de Loisirs des Boucles de Seine à Moisson (78).

Fait à ..... le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Nom et prénom : .....

Faire précéder la signature par la mention :  
« Lu et approuvé »

Signature :